



À la Ville de Blainville, on y met du cœur! La motivation et la passion de bien servir les citoyens animent le quotidien de nos employés. Découvre comment toi aussi tu pourrais y mettre du cœur.

Directeur (trice) du Service de l'urbanisme de la mobilité et de la transition écologique (poste permanent)

Relevant de la direction générale, le directeur de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique, en arborant une approche humaine et collaborative, planifie, organise, dirige et contrôle toutes les activités relatives à l'aménagement durable du territoire. Il veille à l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec et des règlements qui en découlent, tout en intégrant les principes de développement durable et de protection de l'environnement. À titre de représentant de l'administration municipale, il participe activement au Comité consultatif d'urbanisme et tout autre comité relevant de sa compétence.

Gestionnaire mobilisateur, il met le cœur dans ses actions en favorisant la collaboration entre les équipes, l'innovation et l'amélioration continue des services aux citoyens. Appuyé par une équipe engagée, il crée un milieu de travail sain, respectueux et sécuritaire, où l'autonomie, le développement des talents et la reconnaissance sont au cœur du quotidien.

Pourquoi se joindre à l'équipe de la Ville de Blainville?

La Ville offre un programme d'avantages sociaux très compétitif qui comprend entre autres:

- assurances collectives
- régime de retraite à prestations déterminées
- congés personnels, congés sociaux, congés parentaux et journées fériées dont deux semaines de congé durant la période des fêtes
- programme d'aide aux employés et télémédecine
- etc.

Selon les conditions de travail réservées aux employés cadres (classe 8) où le minimum annuel de cette classe est de 126 545.00 \$

Voici comment tu contribueras à bien servir la communauté soit à :

- Diriger et accompagner une équipe composée, d'un peu plus d'une vingtaine d'employés, en favorisant la collaboration, le partage d'expertise et l'atteinte d'objectifs communs;
- Planifier et orienter le développement harmonieux et durable du territoire, en représentant la Ville auprès des instances régionales et métropolitaines;
- Communiquer efficacement avec le conseil municipal lors de projets d'envergure ou de propositions de modifications aux règlements d'urbanisme, en valorisant la transparence et la collaboration;
- Élaborer et faire évoluer la réglementation en urbanisme et en environnement pour soutenir des projets responsables et structurants pour la communauté;
- Assurer la mise en œuvre du plan d'urbanisme et des programmes particuliers d'urbanisme, tout en stimulant des projets de requalification et de développement innovants;
- Analyser les enjeux urbains et accompagner le développement du territoire en cohérence avec les priorités du plan d'urbanisme et les besoins de la communauté;
- Concrétiser le plan d'urbanisme et les programmes particuliers tout en encourageant des projets innovants et en cultivant des relations positives avec la communauté et les partenaires;
- Piloter la gestion budgétaire de sa direction afin d'assurer l'atteinte des objectifs organisationnels;
- Superviser les permis, certificats, inspections et contrôles, en veillant à la conformité et à la qualité des réalisations sur le territoire;
- Gérer les programmes gouvernementaux et environnementaux, en collaborant avec les ministères, partenaires et citoyens pour maximiser les retombées positives;
- Favoriser le travail interservices afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et concertée des orientations et politiques de la Ville de Blainville;
- Agir comme ressource clé auprès des comités municipaux et des promoteurs, contribuant à la prise de décisions éclairées et à des projets qui font réellement la différence pour la collectivité.

Qualifications requises

Formation :

- Détenir un baccalauréat en urbanisme;
- Avoir une maîtrise en urbanisme, en études urbaines, en gestion des infrastructures urbaines ou en science de l'architecture ou l'équivalent (considérée comme un atout);
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (considérée comme un atout).

Expérience professionnelle :

- Avoir un minimum de 10 années d'expérience dans des fonctions similaires;
- Posséder une expérience solide comme gestionnaire auprès d'équipes syndiquées, dans un esprit de respect, de collaboration et de dialogue;
- Avoir un parcours marqué par la négociation d'ententes avec des promoteurs en matière de transactions immobilières;
- Avoir d'excellentes connaissances des cadres législatifs québécois et municipaux en urbanisme, ainsi qu'une bonne maîtrise des approches, outils et tendances liés à l'aménagement durable du territoire;
- Maîtriser les logiciels de la Suite Office (Outlook, Word et Excel).

Compétences liées à la fonction :

- Démontrer des habiletés personnelles et professionnelles en matière de gestion, de leadership, d'organisation et de planification ;
- Savoir gérer la pression tout en arrivant à motiver l'équipe en place ;
- Démontrer des aptitudes marquées en gestion, mobilisation et responsabilisation des équipes de travail;
- Détenir une excellente capacité en planification, en organisation et en coordination de l'ensemble des programmes et des activités sous sa responsabilité;

Habiletés spécifiques au poste de direction :

- Avoir la capacité de gérer plusieurs dossiers simultanément, posséder la capacité de gérer son temps ainsi que les priorités;
- Faire preuve de leadership, de rigueur et d'autonomie ;
- Savoir se démarquer par ses communications orales et écrites;
- Savoir faire preuve de résilience.

Horaire

- Lundi au vendredi (33.5 heures / semaine)
- Être disponible pour certains événements en soirée (ex. séances mensuelles du conseil de la Ville de Blainville)

Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville (blainville.ca/emplois) et postulez en ligne. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons en environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.

Informations supplémentaires

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.